Changements réglementaires et sur les compétitions

Saison 2023

Changements code d'athlétisme

- Pour pouvoir rentrer dans le World Ranking de World Athletics, les compétitions doivent être inscrites sur la plateforme de World Athletics à l'avance

  - **<u>Conséquence</u>**: toute compétition au Luxembourg doit être remontée à la FLA (règlement, date et horaires) au minimum 75 jours avant la date de la compétition

Changements code d'athlétisme

- La réglementation sur les emplacements disponibles pour la publicité a été modifiée:
  - Création d'une zone de 48cm² pour les publicités à destination d'un sponsor personnel ou de l'Armée (après accord explicite du club de l'athlète)
  - Pas de publicité possible sur les athlètes détendeurs d'une licence individuelle

Changements règlements

- Modifications des distances sur les haies pour les U16 masculins (minimes) **depuis la saison indoor 2023** :
  - Les distances sont désormais les suivantes:
    - Départ-1ère haie: 13,00m
    - Intervalle entre les haies: 8,50m
  - Ces modifications (conformes à ce qui est fait dans les pays limitrophes) ont été réalisées afin d'encourager la pratique des haies chez les garçons avec des intervalles plus en adéquation avec le développement physique de cette catégorie
  - NB: Il s'agit des mêmes marques et distances que les U20F et Seniors Féminines
  - Conséquence en extérieur: la distance officielle passe pour les U16M au **100m haies**

Changements règlements

- U14 Scolaires:
  - Dorénavant, la zone **n'existe plus** pour les U14 (pour aucune compétition)
  - Les jeunes athlètes sautent donc avec la planche

    - **NB**: la mesure avec un mètre ruban est conseillée, étant donné le nombre de participants

Changements dans les compétitions

- Accès aux championnats nationaux outdoor:
  - Création d'un système de qualification pour les championnats nationaux, afin de donner une plus grande importance à cette compétition, après le test effectué lors des championnats nationaux indoor (voir site internet pour plus de détails)
  - Pour les U16: participation à maximum 2 épreuves lors des championnats nationaux seniors (pour les protéger), avec réalisation des minimas

- Plus de nécessité de signer pour l'accès à la finale d'une épreuve lors des championnats nationaux